

IV - PROGRAMME D' ACTIONS ET PLAN DE FINANCEMENT

IV.4 - PROGRAMME D' ACTIONS ET PLAN DE FINANCEMENT - DEVELOPPEMENT DE L'OBSERVATOIRE GARONNE

DÉLIBÉRATION N° 24-04-509

Le vendredi 5 avril 2024 à 14h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement de la Garonne, convoqué par courrier le 23 mars 2024, s'est réuni à l'Hémicycle du Conseil départemental de Lot-et-Garonne à Agen (47).

Est désigné comme président de séance M. Jean-Michel FABRE
Est nommé comme secrétaire de séance M. Thierry SUAUD

NOM DU DELEGUE	PRESENT	A DONNE POUVOIR	A : NOM DU DELEGUE	EXCUSE	VOTE		
					Pour	Contre	Abstention
REGION OCCITANIE (4X11)							
Jean-Louis CAZAUBON	OUI				11		
Patrice GARRIGUES	NON	OUI	M. CAZAUBON	OUI	11		
Yann HÉLARY	OUI				11		
Mélanie TISNÉ-VERSAILLES	NON	OUI	M. HELARY	OUI	11		
REGION NOUVELLE-AQUITAINE (4X9)							
Marie-Laure CUVELIER	NON	NON		OUI			
Delphine EYCHENNE	NON			OUI			
Annick COUSIN	NON	NON		NON			
Henri SABAROT	NON	OUI	M. FABRE	OUI	9		
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE (2x13)							
Jean-Michel FABRE	OUI				13		
Thierry SUAUD	OUI				13		
DEPARTEMENT DU TARN-ET-GARONNE (2X10)							
Alain BELLOC	OUI				10		
Emmanuel CROS	NON	OUI	M. BELLOC	OUI	10		
DEPARTEMENT DU LOT-ET-GARONNE (2x9)							
Philippe BOUSQUIER	NON	OUI	M. VO VAN	OUI	9		
Paul VO VAN	OUI				9		
DEPARTEMENT DE GIRONDE (2X8)							
Martine COUTURIER	OUI				8		
Hervé GILLÉ	NON	OUI	Mme COUTURIER	OUI	8		
Totaux					133	0	0

Membres en exercice	16	Suffrages exprimés	133
Membres présents	7	Vote pour	133
Membres représentés	6	Vote contre	0
Membres absents excusés	8	Majorité absolue	67,5
Nombre de votants	13		
Appréciation du quorum	9		

DÉLIBÉRATION N° 24-04-509

VU la délibération du Comité Syndical n° D14-03/03-9 en date du 11 mars 2014, approuvant la création d'un Observatoire Garonne,

VU la délibération du Comité Syndical n° D 22-06-378 du 30 juin 2022 approuvant le Contrat de Progrès 2022-2024 de l'Agence de l'eau Adour-Garonne,

VU la délibération du Comité Syndical n° D 22-04-358 du 27 avril 2022 approuvant la refonte et le développement de l'observatoire Garonne,

VU le débat d'orientations budgétaires en date du 6 mars 2024,

VU le vote du budget primitif 2024 du budget principal du SMEAG,

VU le rapport du président,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE COMITÉ SYNDICAL :

DÉCIDE de poursuivre, en 2024, la refonte et le développement de « l'Observatoire Garonne » à hauteur de 0,415 Equivalent Temps Plein (ETP) valorisés globalement à 29 754,37 € (salaires chargés prévisionnels pour 2024), y compris frais indirects associés (20 %),

DECIDE d'engager les prestations nécessaires à la réalisation de l'action à hauteur de 16 592,64 euros TTC,

APPROUVE le plan de financement au titre de l'année 2024 ci-dessous :

Observatoire 2024

Coût total de l'action € TTC	Animation		Frais de structure 20%	Prestations en € TTC
	En ETP	En € TTC		
46 347	0,415	24 795,31	4 959,06	16 592,64

Financeurs	Taux d'aide		Assiette retenue		Montant de l'aide		Montant total d'aide € TTC	Taux de financement réel
	Animation + frais de structure	Prestations HT	Animation + frais de structure	Prestations HT	Animation + frais de structure	Prestations HT		
AEAG	50,00%	50,00%	29 754,37		14 877	0	14 877	
AEAG	50,00%	50,00%		13 827	0	6 914	6 914	
Financement extérieur							21 791	47%
Autofinancement							24 556	53%
Coût total							46 347	100%

DIT que les crédits nécessaires à ces actions sont prévus au budget 2024 du SMEAG,

SOLLICITE, au titre de cette animation, un financement auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne de 50 %,

SOLLICITE, au titre des prestations à effectuer, un financement de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne de 50 %,

DÉLIBÉRATION N° 24-04-509

AUTORISE le président à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette animation et à signer tout document s'y rapportant.

Le Secrétaire,



Fait à Agen, le 5 avril 2024
Pour extrait conforme,

Le Président,
Jean-Michel FABRE



Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le



ID : 031-253102297-20240405-D24_04_509-DE